

LES MEMBRES DE L'AFSR

L'AFSR est composée de:

- Membres Fondateurs

Personnes ayant participé à la création de l'AFSR.

- Membres d'Honneur

Personnes ayant rendu des services signalés à l'AFSR.

- Membres individuels

Personnes physiques directement ou indirectement concernées par l'évolution des relations scientifiques et technologiques entre la France et la Suède, et versant une cotisation annuelle dont le montant est déterminé par le Comité Directeur (25 € actuellement).

- Membres de soutien

Membres (personnes physiques ou morales) versant une cotisation annuelle de soutien comprise entre 300 et 1.500 €

- Membres de la Fondation Industrielle

Membres ayant versé une cotisation unique à la Fondation Industrielle de l'AFSR. Cette cotisation est actuellement de 15.000 €